

Abbeville, le 20 septembre 2011



*Sports*

*et Vie Associative*

☎ 03.22.20.24.24

[dlva@ville-abbeville.fr](mailto:dlva@ville-abbeville.fr)

Service Municipal des Sports

☎ 03.22.20.24.19

[philippe.carouge@ville-abbeville.fr](mailto:philippe.carouge@ville-abbeville.fr)

A Mesdames et Messieurs les Président(e)s  
des Associations Abbevilloises

*Objet : Demande de subventions, de salles, de matériels et de buvettes 2012  
Demande de réservation des installations sportives et non sportives 2012*

Mesdames les Présidentes,

Messieurs les Présidents,

La vie associative, de par sa diversité, sa force, son dynamisme et son implantation sur l'ensemble de notre territoire est un maillon essentiel de notre quotidien. Elle contribue pleinement au développement culturel, sportif, social et économique de notre Ville.

A ce titre, la ville d'Abbeville soutient activement le tissu associatif local et la politique municipale repose sur la volonté forte des élus d'établir un véritable partenariat avec les Associations.

Dans ce cadre, des subventions sont susceptibles d'être accordées aux Associations menant des actions ayant un intérêt local pour la Ville d'Abbeville, sa population et s'inscrivant dans les priorités retenues par la Municipalité.

**Si les années précédentes, les dossiers de subvention vous étaient adressés sous format papier, nous vous proposons, cette année et dans un souci d'écologie, de les télécharger directement sur le site de la Ville d'Abbeville [www.ville-abbeville.fr](http://www.ville-abbeville.fr) dans la rubrique téléchargement.**

Afin que vos différentes demandes puissent être étudiées, je vous invite donc à compléter, le plus rigoureusement possible, le dossier de subvention qui est à retourner à la

Mairie d'Abbeville, Service Démocratie Locale, Sports et Vie Associative, avant le 8 novembre 2011.

J'attire tout particulièrement votre attention sur le fait que la transmission à la Ville d'Abbeville de votre demande de subvention ne vaut pas acceptation et que sauf cas très exceptionnel, dûment motivé, aucune dépense hors budget ne sera présentée ultérieurement en Bureau Municipal.

Par ailleurs, tout dossier incomplet et ne nous permettant pas d'évaluer le montant de notre soutien, ou retourné après la date limite pourra être refusé.

Enfin, dans un contexte économique difficile tant pour les particuliers que pour les collectivités territoriales, je souhaite que chacun garde à l'esprit les choix inévitables à faire et les difficultés de satisfaire toutes les attentes, mais également la volonté de dialogue et d'écoute qui est la mienne.

Recevez, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, l'expression de ma profonde considération.

*Bien à vous.*



Nicolas DUMONT  
Maire  
Président de la Communauté de  
Communes de l'Abbeillois  
1<sup>er</sup> Vice-président du Conseil Régional de Picardie



**DOSSIER UNIQUE**

**DE DEMANDE DE SUBVENTION**

**Année 2012**

Nom de l'Association

A adresser à :  
Ville d'Abbeville – Service Démocratie Locale et Vie Associative  
**Au plus tard le 8 Novembre 2011**

## PRÉSENTATION DE VOTRE ASSOCIATION

Si au cours de l'année 2011, vous avez perçu une subvention de fonctionnement de la Ville d'Abbeville, ne compléter que les informations nouvelles ou nécessitant une mise à jour.

### Informations générales

Sigle.....  
Date de la déclaration en Préfecture.....  
N° d'inscription en Préfecture ..... N° de SIREN.....  
Date d'insertion au journal officiel ..... / ..... / .....  
N° d'agrément ministériel.....  
Adresses :  
Siège social.....  
.....  
Adresse postale, si différente.....  
.....  
N° de téléphone..... de fax.....  
E-mail de l'association.....

### Représentants de l'association

Président Nom..... Prénom.....  
Adresse.....  
Téléphone..... E-mail.....  
Trésorier Nom..... Prénom.....  
Adresse.....  
Téléphone..... E-mail.....  
E-mail.....  
Secrétaire Nom..... Prénom.....  
Adresse.....  
Téléphone..... E-mail.....  
E-mail.....

Nombres de membres du Conseil d'Administration.....  
Nombre de représentants de collectivités.....

Collectivités : Nombre de membres :  
.....  
.....  
.....

L'un ou plusieurs membres fondateurs sont une collectivité ?  Oui  Non

Lesquelles ?.....

### Effectifs salariés

Nom du directeur.....  
Nombre de salariés à temps plein.....  
Nombre de salariés à temps partiel.....

## Adhésions

---

	Année 2010	Année 2011	Estimation pour 2012
Nombre d'adhérents			
Montant de la cotisation demandée aux adhérents (selon catégories : jeunes, adultes, etc. – à préciser).			
-			
-			
-			
-			
-			

## Comptabilité

---

Pour les associations en disposant :

Nom & coordonnées de l'expert comptable.....

.....

.....

Nom & coordonnées du commissaire aux comptes.....

.....

.....

# BUDGET - RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

	BUDGET PREVISIONNEL		BUDGET 2011	
	2012 (€)		(€)	
	MONTANT	% BUDGET	MONTANT	% BUDGET
SUBVENTIONS				
- Ville d'Abbeville				
- Etat				
- Région				
- Département				
- Autres, précisez (Communauté de communes, etc.) ..... .....				
COTISATIONS				
PRESTATIONS				
MECENAT-DONS				
DIVERS				
.....				
.....				
.....				
.....				
<b>TOTAL</b>				

L'association bénéficie-t-elle d'aides en natures ? OUI  NON

Si oui, lesquelles : Par qui ?

Locaux mis à disposition .....

Entretien, fonctionnement locaux .....

Personnel mis à disposition .....

Prêt de matériel .....

Autres prestations, précisez... .....

L'association bénéficie-t-elle d'une convention avec la ville ? : OUI  NON

# BUDGET - **DEPENSES DE L'ASSOCIATION**

	BUDGET PREVISIONNEL		BUDGET 2011	
	2012 (€)		(€)	
	MONTANT	% BUDGET	MONTANT	% BUDGET
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
- Rémunérations personnel				
- Charges sociales personnel				
- Autres charges taxes/impôts				
- Frais de structure				
(Tél., assurances, fournitures ...)				
- Dépenses communication/publicité				
- Frais de relations publiques				
- Autres dépenses :				
.....				
.....				
.....				
.....				
.....				
.....				
<b>INVESTISSEMENT</b>				
.....				
.....				
.....				
.....				
.....				
.....				
<b>TOTAL</b>				

# Aide sollicitée pour l'année 2012

	Montant sollicité
<b>Subvention de fonctionnement</b> <i>(charges courantes de l'association)</i>	
<b>Subvention à caractère exceptionnel (*)</b> <i>(organisation de manifestations ponctuelles, acquisition de matériels &gt; à 500 €)</i>	
<b>Subvention d'investissement (*)</b> <i>(acquisition de matériels &gt; ou = à 500 €)</i>	
<b>Montant total</b>	

(\*) Les subventions sollicitées doivent impérativement correspondre aux manifestations ou/et aux acquisitions de matériels qui interviendront au cours de l'année 2012, sous peine de non versement ou de reversement à la Ville de tout ou partie de la subvention obtenue.

## Motivation de la demande (motifs, justification) \_\_\_\_\_

Subvention de fonctionnement.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

Subvention à caractère exceptionnel.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

Subvention d'investissement.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

## PIÈCES COMPLÉMENTAIRES À FOURNIR

### **Pour toutes demandes :**

- Rapports présentés lors des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de 2010 et 2011.
- Compte-rendu d'activités 2011.
- Comptes annuels 2011 (bilan et comptes de résultat), sauf s'ils ont déjà été fournis à la Ville d'Abbeville.
- Attestation sur l'honneur fournie dans le présent dossier, dûment complétée, datée et signée.
- Pour les associations n'établissant pas de bilan, copie des relevés de compte (compte chèques, livrets, autres placements) ainsi que du montant de la caisse, à la date de clôture de l'exercice.
  - Coupure(s) de presse concernant l'association.
  - Programme d'actions pour 2012.
- Situation financière prévisionnelle 2012 (le montant de l'aide financière de la Ville d'Abbeville doit correspondre à la subvention sollicitée dans le présent dossier).
- Pour les demandes de subvention à caractère exceptionnel relative à l'organisation de manifestations ponctuelles, un budget prévisionnel spécifique.
- Pour les demandes de subvention à caractère exceptionnel relative à l'acquisition de matériels, devis détaillés.
- Attestation d'assurance, pour les associations occupant un local municipal.

### **En cas de modifications au cours de l'année 2011, ou si vous ne les avez jamais fournis à la Ville d'Abbeville :**

- Statuts.
- Copie du récépissé de déclaration en Préfecture.
- Composition du bureau et du Conseil d'Administration.
  - Relevé d'Identité Bancaire ou Postal.
- A fournir en cours d'année : nouvelle adresse, nouvelle composition du Bureau, nouvelle composition du Conseil d'Administration (en cas de changements).

***S'il ne vous est pas possible de fournir certains éléments décrits ci-dessus, merci de le préciser par écrit en indiquant les documents manquants et les motifs de cette non-transmission.***

---

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Nous, soussignés(es), ....., Président de l'Association, et ....., Trésorier de l'Association, déclarons que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants. Nous certifions que les renseignements transmis dans le présent dossier sont exacts.

Nous nous engageons à signaler ou à faire signaler à la Ville toute modification concernant la composition de l'association, ses statuts, son budget ou ses coordonnées.

Nous avons pris connaissance que les services de la Ville pourront effectuer à tout moment de l'année des contrôles sur l'utilisation des subventions.

Fait à ..... le .....

Le Trésorier,

Le Président,